

Un lot de petites fractions en argent de Selge en Pisidie

Autor(en): **Callataÿ, François de / Doyen, Jean-Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica**

Band (Jahr): **66 (1987)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-175041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN LOT DE PETITES FRACTIONS EN ARGENT
DE SELGE EN PISIDIE

Les 49 pièces décrites ci-dessous font partie d'un lot unique acquis en 1973 à Bruxelles par Mr E. Terseleer, qui a bien voulu nous le confier pour étude. Ce lot, vraisemblablement une partie de trésor, est exclusivement constitué de petites dénominations en argent, soit 47 pièces de Selge, une de Side et une dernière apparemment inédite. Notre intention première est ici de faire mieux connaître un matériel sur lequel les numismates se sont rarement penchés.

Il faut, avant de dresser le catalogue, dire quelques mots des attributions. Si l'atelier de Side a fait l'objet d'une monographie récente dont nous avons repris les résultats¹, il n'en va pas de même pour l'atelier de Selge.

Les critères qui permettent d'attribuer certaines émissions à ce dernier sont de deux types: épigraphique d'abord et iconographique ensuite. On possède de nombreux statères d'argent de poids persique (un peu plus de 10 g) représentant au droit deux lutteurs nus, imberbes, front contre front, se tenant les mains et, au revers, un frondeur debout à droite. Ces statères se répartissent naturellement en deux groupes d'après leurs inscriptions: ceux qui commencent par ΕΣΤΦΕ, soit la forme indigène pour la ville d'Aspendos et ceux qui commencent par ΣΤΑΕ ou ΕΣΤΑΕ, soit la forme pisidienne pour la ville de Selge. Ce deuxième groupe se caractérise en outre par la présence, dans un grand nombre de cas, d'un astragale au revers. Or ce symbole, qui n'apparaît jamais sur les statères d'Aspendos, se retrouve très souvent sur les petites fractions d'argent dont il est question ici. On a donc été fondé à placer le lieu de leur émission également à Selge. Quelques rares oboles² portent par ailleurs les lettres ΣΤ ou ΤΣ qui peuvent être interprétées comme une confirmation de cette provenance dans la mesure où, on l'a vu, l'inscription des monnaies d'Aspendos commence toujours par ΕΣΤ au contraire de celles de Selge qui débute le plus couramment par ΣΤ. Ainsi donc, comme souvent, l'attribution repose sur un symbole: l'astragale en l'occurrence. En ce qui concerne les oboles du même type (Dr.: tête de Gorgone/Rev.:

S. Atlan, Untersuchungen über die sidetischen Münzen des V. und IV. Jahrhunderts v. Chr. (Ankara, 1967) 134 et 138-9, variété no 79 (droit 67 et revers 76), 75, pl. 4. Atlan date entre 400 et 380 le groupe d'oboles auquel appartient l'unique pièce de Side contenue dans ce lot.

² La dénomination exacte de ces pièces fait problème. Qualifiées d'abord de trihémioboles par G.F. Hill dans BMC Lycia, Pamphylia and Pisidia, et par G. MacDonald, Catalogue of Greek Coins in the Hunterian Collection (Glasgow, 1901), on y voit plutôt, depuis E. Babelon dans Traité 955-64, des oboles taillées sur l'étalon persique (HN p. 711; S.W. Grose, Fitzwilliam Museum, Catalogue of the McClean Collection of Greek Coins [Cambridge, 1929], 9014-7; SNG Copenhague 246-54; SNG Fitzwilliam 5183-9 et SNG Delepierre). Le système pondéral ainsi défini comprendrait trois espèces d'argent: une lourde (le statère de $\pm 10,8$ g) et deux légères (l'obole de $\pm 0,90$ g et l'hémiobole de $\pm 0,45$ g).

tête d'Athéna) qui ne présentent pas d'astragale, il nous semble, vu l'absence d'argument en faveur d'une attribution, qu'il ne faille pas les dissocier des premières³. Elles en ont du reste le même style.

Le catalogue donne pour chaque pièce son poids, son diamètre exprimé en millimètres et l'orientation de ses axes par analogie avec les aiguilles d'une montre. Nous avons réuni après chaque variété une série de parallèles dont l'illustration a été publiée, profitant de la circonstance pour faire connaître le matériel inédit conservé au Cabinet des Médailles de Bruxelles⁴.

Catalogue

Selge

Oboles

Dr. Tête archaïque de Gorgone vue de face tirant la langue.

Rev. Tête d'Athéna casquée à dr. dans un carré incus.

1. 0,73 g, 10 Ø, 12 h. (traces de cisailles croisées au revers).

2. 0,89 g, 11 Ø, 7 h.

A. Bruxelles, II, 56.526 (0,98 g), 1 h., 11 Ø (même droit que 2 et 3).

Dr. Idem.

Rev. Tête d'Athéna casquée à g. dans un carré incus.

– SNG von Aulock 5241 (1,05 g). – BMC, Selge, 2, pl. 39,6. – Athènes (voir BCH 1960, p. 493, pl. 8,21).

Dr. Idem.

Rev. Tête d'Athéna casquée à dr. dans un rond incus.

3. 0,84 g, 10 Ø, 6 h. (apparemment même droit que 2).

4. 0,84 g, 11 Ø, 5 h.

5. 0,75 g, 10 Ø, 11 h. (langue rentrée).

– SNG von Aulock 5242 (1,05 g). – Fitzwilliam, McClean 9017, pl. 324,7 (0,85 g), 12 h., 11 Ø. – SNG von Aulock 5268 (0,68 g). – SNG Fitzwilliam 5183 (0,99 g), 11 h. – ANS, n° 18 (IGCH 1263).

B. Bruxelles (0,93 g), 6 h., 9 Ø (symboles hors flan?).

³ Ces pièces ont parfois été attribuées à Aspendos: F. Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen* (Vienne, 1902) p. 310 et *Traité* 943-4, et même à Kelenderis (liste de E. T. Newell à l'ANS, reprise par l'IGCH 1263). La majorité des auteurs les placent cependant à Selge: BMC, McClean, SNG von Aulock, SNG Fitzwilliam.

⁴ Nous tenons à remercier ici Mr Lippens et Mme Lallemand, conservateurs au Cabinet des Médailles de Bruxelles. Les lettres (de A à K), qui précèdent les exemplaires de Bruxelles dans le catalogue, permettent de renvoyer aux planches.

- Dr. Idem.
- Rev. Tête d'Athéna casquée à g. dans un rond incus.
6. 0,93 g, 10 Ø, 1 h.
C. Bruxelles, II, 56.427 (0,87 g), 1 h., 11 Ø.
- Dr. Idem.
- Rev. Tête d'Athéna casquée à dr., devant: astragale et ΣΤ ou ΤΣ.
– BMC, Selge, 3, pl. 39,7 (1,05 g) (même pièce illustrée dans Babelon, Traité, n° 1584, pl. 144,13). – Paris (1,02 g) (Babelon, Traité, n° 1585, pl. 144,14).
- Dr. Idem.
- Rev. Tête d'Athéna casquée à g., derrière: astragale.
– Paris (0,87 g) (Babelon, Traité, n° 1586, pl. 144,15). – Athènes (voir BCH, 1960, p. 493, pl. 8,22). – SNG Berry 1241 (0,88 g), 10 h.
- Dr. Idem (style plus récent).
- Rev. Tête d'Athéna casquée à dr., derrière: astragale.
– SNG von Aulock 5266 (0,92 g). – SNG Berry 1242 (0,57 g), 12 h. – Naville I, 1921 (Pozzi), 2804 (0,91 g). – BMC, Selge, 10, pl. 39, 8. – Fitzwilliam, McClean 9016, pl. 324,6 (0,88 g), 3 h., 10 Ø.
- Dr. Idem.
- Rev. Tête d'Athéna casquée à dr., devant: astragale.
– Fitzwilliam, McClean 9015, pl. 324,5 (0,85 g), 12 h., 9,5 Ø. – vente Galerie des Monnaies 19, 1979, 944 (0,90 g). – SNG von Aulock 5267 (1,00 g) (astragale hors flan?).
D. Bruxelles, II, 56.430 (0,95 g), 6 h., 9 Ø.
- Dr. Tête de Gorgone vue de face, lèvres closes, chevelure en boules.
- Rev. Tête d'Athéna casquée à dr., derrière: astragale.
7. 0,58 g, 8 Ø, 3 h.
8. 0,64 g, 9 Ø, 2 h.
9. 0,92 g, 9 Ø, 9 h.
10. 0,61 g, 8 Ø, 3 h.
11. 0,85 g, 9 Ø, 11 h.
12. 0,97 g, 9 Ø, 11 h.
13. 0,92 g, 8 Ø, 1 h.
14. 0,89 g, 10 Ø, 9 h.
15. 0,95 g, 8 Ø, 3 h.
16. 0,88 g, 9 Ø, 7 h.
17. 0,90 g, 9 Ø, 1 h.
18. 0,78 g, 9 Ø, 3 h. (cassée).
19. 0,58 g, 8 Ø, 3 h. (tête au revers d'un style différent, astragale hors flan? Peut-être autre émission).
– Fitzwilliam, McClean 9014, pl. 324,4 (0,93 g), 6 h. 9 Ø – Berliner Münz-Auktion 18, 1983, 102 (1,00 g). – Hunterian, Selge, 1, pl. 58,17. – vente Galerie des Monnaies 19, 1979, 942 (0,95 g). – vente Galerie des Monnaies 19, 1979, 943 (0,99 g). – SNG

Fitzwilliam 5184 (0,85 g), 12 h. – SNG Copenhague 246 (0,96 g), 10 h. – SNG Berry 1243 (0,92 g), 9 h. – SNG Berry 1245 (0,86 g), 2 h.
E. Bruxelles, II, 52.701 (0,83 g), 4 h., 9 Ø.

Dr. Tête de Gorgone de face, parfois de trois quarts, très proche du dieu Hélios des monnaies rhodiennes.

Rev. Tête d'Athéna casquée à dr., derrière: astragale.

20. 0,85 g, 9 Ø, 9 h.

21. 0,80 g, 10 Ø, 12 h.

22. 0,91 g, 9 Ø, 11 h.

23. 0,52 g, 10 Ø, 4 h.

24. 0,43 g, 10 Ø 1 h. (même droit que 23).

25. 0,47 g, 10 Ø, 11 h. (même droit que 23 et 24).

26. 0,86 g, 9 Ø, 12 h.

27. 0,64 g, 10 Ø, 12 h.

28. 0,76 g, 10 Ø, 12 h.

29. 0,54 g, 10 Ø, 1 h.

30. 0,91 g, 9 Ø, 11 h.

31. 0,78 g, 9 Ø, 12 h.

– SNG Copenhague 252 (0,90 g), 12 h. – BMC, Selge, 25, pl. 40,1. – vente Galerie des Monnaies 19, 1979, 945 (0,86 g). – SNG Delepierre 2831 (0,80 g), 12 h. – Paris (0,90 g) (Babelon, Traité, n° 1598, pl. 144,23). – SNG von Aulock 5278 (0,94 g). – SNG Fitzwilliam 5185 (0,90 g), 12 h. – SNG Berry 1244 (0,89 g), 12 h. – SNG Manchester 1298 (0,97 g), 6 h.

F. Bruxelles, II, 55.527 (0,91 g), 12 h., 10 Ø.

G. Bruxelles, II 55.529 (0,62 g), 12 h., 10 Ø.

Dr. Idem.

Rev. Idem. Derrière: astragale. En-dessous: serpent.

32. 0,66 g, 9 Ø, 12 h. (serpent ou trident?).

– SNG Copenhague 251 (0,97 g), 9 h. – BMC, Selge, 26, pl. 40,2.

Dr. Idem

Rev. Tête d'Athéna casquée à dr., derrière astragale et trident (?).

33. 0,74 g, 10 Ø, 12 h.

34. 0,81 g, 10 Ø, 12 h.

35. 0,60 g, 10 Ø, 1 h.

36. 0,64 g, 10 Ø, 1 h (trident?).

37. 0,61 g, 12 Ø, 12 h. (trident?).

– SNG von Aulock 5280 (0,92 g).

Dr. Idem.

Rev. Tête d'Athéna casquée à dr., derrière: astragale et fer de lance.

38. 0,75 g, 11 Ø, 12 h.

39. 0,72 g, 9 Ø, 11 h.

– vente Galerie des Monnaies 19, 1979, 946 (0,76 g). – Fitzwilliam, McClean 9018, pl. 324,8 (0,54 g), 12 h., 9,5 Ø. – SNG Fitzwilliam 5189 (0,66 g), 12 h.

- Paris (0,68 g) (Babelon, *Traité*, n° 1599, pl. 144,24). - Paris (0,81 g) (Babelon, *Traité*, n° 1600, pl. 144,25). - Hunterian, *Selge*, 5, pl. 58,20. - Paris (0,68 g) (Babelon, *Traité*, n° 1600, pl. 144,26). - SNG Delepierre 2830 (0,75 g), 12 h. - SNG Fitzwilliam 5186 (0,71 g), 12 h. - SNG Fitzwilliam 5187 (0,73 g), 12 h. - SNG Fitzwilliam 5188 (0,89 g), 12 h. - SNG Copenhagen 253 (0,90 g), 12 h. - SNG Copenhagen 254 (0,85 g), 12 h. - SNG von Aulock 5279 (0,80 g). - SNG Berry 1246 (0,72 g), 11 h. - BMC, *Selge*, 28, pl. 40,3.

H. Bruxelles, II 55.528 (0,61 g), 12 h., 10 Ø.

Dr. Idem.

Rev. Tête d'Athéna casquée à dr., derrière: T.
40. 0,60 g, 9 Ø, 11 h. (inédit).

Dr. Idem.

Rev. Tête d'Athéna casquée à dr. sans marque apparente.

41. 0,75 g, 9 Ø, 1 h.

42. 0,78 g, 10 Ø, 12 h. (revers décentré).

43. 0,87 g, 10 Ø, 12 h. (revers décentré).

- Berliner Münz Auktion 18, 1983, 101 (0,97 g).

Hémioboles

Dr. Tête de Gorgone vue de face tirant la langue.

Rev. Tête de lion à dr. dans rond incus.

I. Bruxelles, II 56.429 (0,45 g), 1 h., 7 Ø.

Dr. Idem.

Rev. Tête de lion à g.

J. Bruxelles, II 56.428 (0,42 g), 11 h., 7 Ø.

Dr. Tête de Gorgone de face ou de trois quarts, très proche du dieu Hélios des monnaies rhodiennes.

Rev. Tête de lion à dr., en-dessous: astragale.

44. 0,40 g, 7 Ø, 7 h.

45. 0,46 g, 7 Ø, 12 h. (mêmes droit et revers (?) que 40).

46. 0,45 g, 7 Ø, 12 h.

47. 0,47 g, 7 Ø, 11 h.

- BMC, *Selge*, 15, pl. 39,9. - SNG von Aulock 5275 (0,43 g).

Dr. Idem.

Rev. Tête de lion à dr., derrière: astragale.

- SNG von Aulock 5276 (0,40 g). - SNG von Aulock 5277 (0,44 g). - SNG Berry 1247 (0,39 g), 3 h. - SNG Berry 1248 (0,40 g), 12 h. - BMC, *Selge*, 33, pl. 40,4. - Paris (0,46 g) (Babelon, *Traité*, n° 1602, pl. 144,28). - Athènes (0,43 g) (voir BCH 1960, p. 493, pl. 23).

K. Bruxelles, II 55.530 (0,33 g), 4 h., 7 Ø.

Side

Dr. Tête de lion avec la gueule ouverte à dr.

Rev. Tête d'Athéna casquée à dr.

48. 0,69 g, 9 Ø, 10 h. (Atlan, op.cit. [note 1] n° 79 (droit 67 et revers 76, p. 75, pl. 4).

Atelier incertain

Dr. Tête de Gorgone de face, très proche du dieu Hélios des monnaies rhodiennes.

Rev. Tête d'animal à dr. (?).

49. 0,58 g, 8 Ø, ?.

Les oboles de Selge forment donc l'essentiel du lot (43 pièces sur 49). Elles ont à l'évidence été frappées sur une longue période de temps, ainsi qu'en témoignent les très grandes différences de style constatées dans la représentation de la Gorgone⁵.

Les trésors, malheureusement, ne permettent pas d'être très précis quant à leur datation. Des quatre trouvailles qui en contiennent à notre connaissance, deux sont virtuellement inutilisables, qui mentionnent des petits lots de fractions de Selge exclusivement, toutes du même type et assorties d'une provenance présumée: «Pisidie?»⁶. Un troisième trésor, exhumé en 1904 à Zacynthe et dont l'enfouissement daterait du deuxième quart du 2^e s. av. J.-C., associe une obole de Selge à 171 petites dénominations d'argent, toutes émises en Grèce continentale à l'exception d'une drachme de Rhodes⁷. Seule, en définitive, la trouvaille réexaminée récemment par Mme A. Georgiades-Destrooper (IGCH 1263), fournit quelques enseignements: enfouie vers 370 av. J.-C. en Cilicie, elle contient une obole de Selge du type de celles numérotées de 3 à 5 dans notre lot qui reçoivent par là même un *terminus ante quem*⁸.

Cela étant, le style devient le fondement de la classification. Les oboles de Selge comprises dans le lot peuvent se répartir en trois groupes: celui dont la tête de Gorgone archaïque vue de face tire la langue (n° 1 à 6). Celui dont la tête de Gorgone, toujours vue de face, a les lèvres closes et la chevelure en boules (n° 7 à 19). Celui, enfin, dont la tête de Gorgone (?), parfois vue de trois quarts, se rapproche très fort du dieu Hélios des monnaies rhodiennes (n° 20 à 43). Voilà, à peu de choses près, les grandes divisions sur lesquelles tous s'accordent.

⁵ Les agrandissements photographiques de la planche 3 (échelle 3 : 1) sont de Mr Piron, photographe de l'Institut d'Archéologie et d'Histoire de l'Art de l'Université de Louvain-la-Neuve, que nous remercions pour le soin qu'il a bien voulu y apporter.

⁶ IGCH 1408: Pisidia? c.1959. A peu près 60 fractions dont 4 à Athènes (voir I. Varoucha, Acquisitions du Musée Numismatique d'Athènes, BCH 84,1960, p.493, pl.8, 21-3) et IGCH 1409: Pisidia? c.1968. Plus de 22 fractions aujourd'hui dispersées.

⁷ IGCH 245.

⁸ La datation se fonde naturellement sur un matériel indépendant. Nous remercions vivement Mme A. Georgiades-Destrooper qui a bien voulu nous transmettre le résultat encore inédit de ses recherches présentées à Londres en septembre 1986 lors du 10^e Congrès International de Numismatique.

On date généralement les premières oboles, celles qui ont un carré incus au revers (n° 1 et 2), de 450–400 av. J.-C.⁹. Le reste du premier groupe (n° 3 à 6) se plaçant à la fin du 5^e et au début du 4^e s. av. J.-C. Il faut se garder, à ce propos, de faire des rapprochements tentants mais trop étroits avec d'autres catégories d'œuvres ayant représenté la Gorgone (céramique et sculpture) dans l'espoir d'en tirer des implications chronologiques, spécialement quand – comme il semble ici – nous avons affaire à un cas de conservatisme iconographique dont la numismatique offre de nombreux exemples. On situe le deuxième groupe dans le courant du 4^e s. av. J.-C. et le troisième entre 300 et 190 av. J.-C. Ces datations, peu précises, sont surtout des estimations.

Par delà la simple publication de matériel, l'ensemble de monnaies dont il est question ici appelle quelques commentaires.

Le premier concerne l'usure des pièces qui paraît en général plus prononcée pour les deux premiers groupes que pour le troisième. Cela accrédirait la présomption, forte déjà, selon laquelle il s'agit bien d'un trésor ou d'une partie de trésor dans le même temps que serait soulignée la longévité de circulation de pièces frappées dès la fin du 5^e s. et ayant encore cours au 3^e s. av. J.-C.

Un deuxième commentaire a trait à la métrologie. La courbe des poids que nous avons réalisée tient compte aussi bien des oboles du lot étudié (X) que des parallèles proposés (O).

Métrologie

	<i>1^{er} et 2^e groupes</i>	<i>3^e groupe</i>
1,10 g–1,14 g		
1,05 g–1,09 g	000	
1,00 g–1,04 g	000	
0,95 g–0,99 g	XX000000	000
0,90 g–0,94 g	XXX000000	XX0000000
0,85 g–0,89 g	XXXX00000000	XXX0000
0,80 g–0,84 g	XX0	XX000
0,75 g–0,79 g	XX	XXXXXX00
0,70 g–0,74 g	X	XX000
0,65 g–0,69 g	0	X000
0,60 g–0,64 g	XX	XXXXXX00
0,55 g–0,59 g	XX0	
0,50 g–0,54 g		XX0
0,45 g–0,49 g		X
0,40 g–0,44 g		X
Total	47	52

⁹ BMC, (1897); SNG von Aulock, (1964) et D.R. Sear, Greek Coins and their Values (Londres, 1979) n° 5470.

Ces derniers, légèrement plus lourds¹⁰, manifestent un affaiblissement pondéral qui voit la médiane passer de 0,91 g pour les deux premiers groupes à 0,83 g pour le dernier. Le même affaiblissement d'une dizaine de centigrammes s'observe pour les monnaies du lot de Bruxelles (de 0,84 g à 0,74 g). On notera aussi l'étendue de la dispersion, significative sans doute du peu de précision apportée au calibrage des flans.

Le relevé de l'orientation des axes, enfin, montre clairement le meilleur ajustement des coins du troisième groupe:

Orientation des axes

	<i>1^{er} et 2^e groupes</i>	<i>3^e groupe</i>
7 h.	2	–
8 h.	–	–
9 h.	3	2
10 h.	2	–
11 h.	4	6
12 h.	5	27
1 h.	4	5
2 h.	2	–
3 h.	6	–
4 h.	1	1
5 h.	1	–
6 h.	4	1
Total	34	42

Ce changement survenu à l'intérieur de l'atelier résulte sans doute d'une modification technologique: peut-être, comme à Syracuse et en Egypte lagide, une simple protubérance latérale sur les coins de revers permettant un repérage précédemment aléatoire¹¹. La vision qui se dégage, après étude de ce petit lot, est que les oboles de Selge, comme les hémi-oboles du reste, ont continué à être frappées sur une longue période de temps pour des besoins apparemment locaux. Un *corpus* de ces émissions est évidemment souhaitable, qui ne semble pas devoir impliquer un nombre trop important de coins ainsi qu'en témoigne les quelques liaisons établies d'après un échantillon pourtant limité par la taille¹². Il

¹⁰ Un exemple contraire où les monnaies de fouilles et de trésors pèsent davantage que celles des collections a été présenté par B. Helly, *Monnaies de Vespasien frappées à Chypre: essai d'étude statistique*, dans *Pact V (Statistique et Numismatique)*, Strasbourg, 1981, p. 106-21.

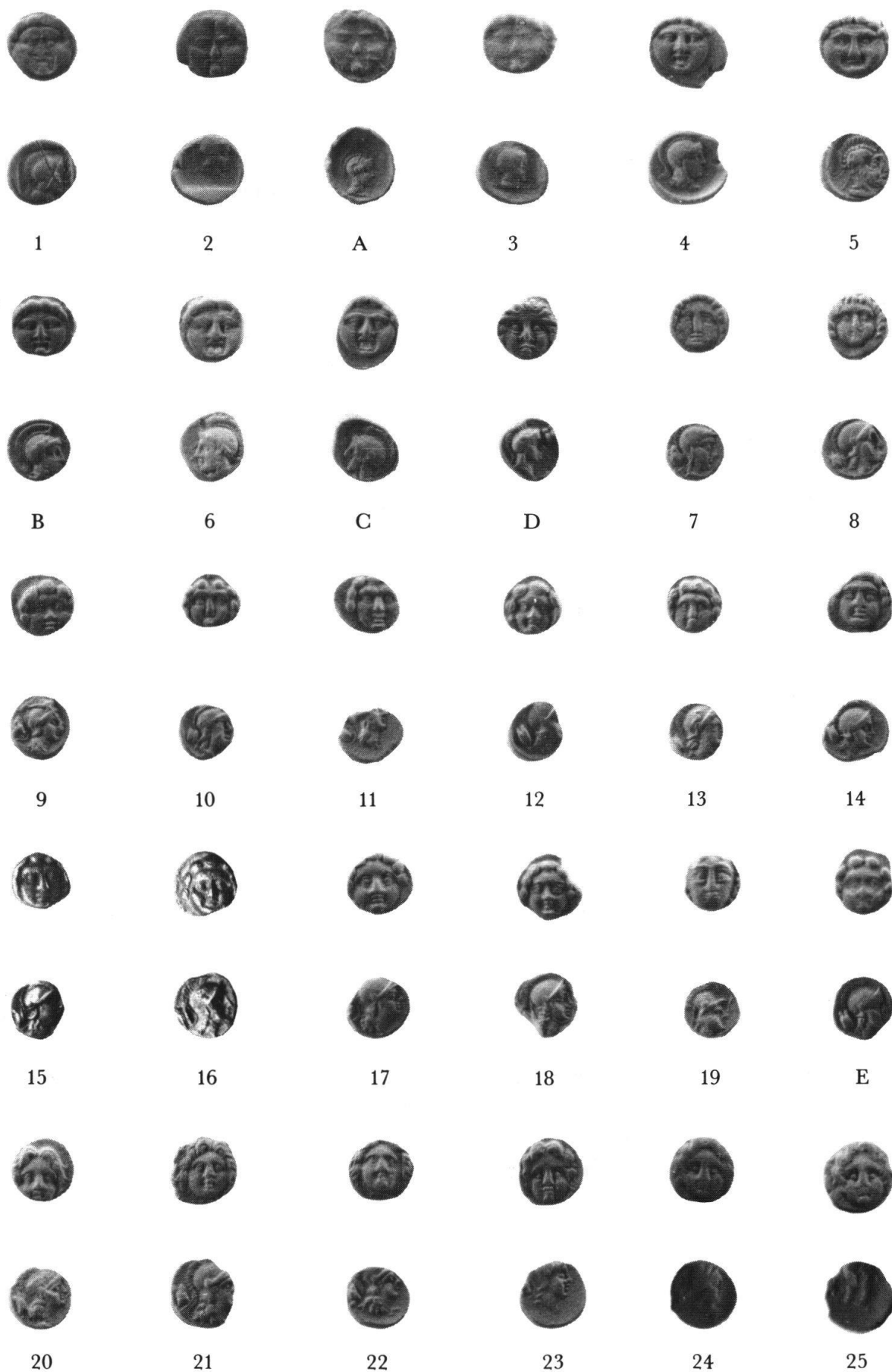
¹¹ Pour le coin de l'époque d'Agathoclès de Syracuse – tout récemment reconnu faux – voir C. Boehringer et O. Pennisi di Floristella, *Syrakusanischer Münzstempel der Epoche des Agathokles. Studies in Honor of Leo Mildenberg* (Wetteren, 1984) 31-42 et pl. 3-5; idem, *The Story is the Best of it*, *SM* 145, 1987, 1-2. Pour celui de Bérénice voir E. Babelon, *Traité de monnaies grecques et romaines I*, 1 (Paris, 1905) 905-7, fig. 25, et surtout le commentaire de C. C. Vermeule, *Some Notes on Ancient Dies and Coining Methods*, *NumCirc* 1954, p. 402.

¹² Seules sont ici mentionnées les liaisons de coins constatées sur moulages.

est à craindre, toutefois, que ce travail purement numismatique ne puisse déterminer les occasions de cette activité monétaire en la liant à des événements historiques précis.

François de Callataÿ
Séminaire de Numismatique Marcel Hoc
Collège Erasme
B-1348 Louvain-la-Neuve

Jean Marc Doyen
18, Avenue du Mont-Kemmel
B-1060 Bruxelles





26

27

28

29

30

31



F

G

32

33

34

35



36

37

38

39

H

40



41

42

43

I

44



45

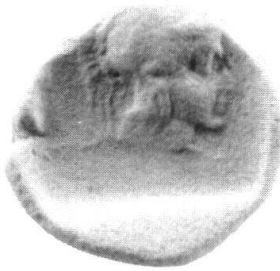
46

47

K

48

49



2

4

C



14

F

33

